

En consacrant une rubrique aux travaux de troisième cycle, **Correspondances** se propose d'offrir un espace d'expression à des recherches naissantes et, partant, de rendre compte de la contribution des formations doctorales à l'avancement de la recherche.

Nouveau jalon d'une expérience amorcée dans les numéros 12-13 et 24, MEMOIRES accueille ici une synthèse d'un rapport de recherche réalisé en 1994 par Isabel RUIZ, dans le cadre du DEA **Géographie et Aménagement du Monde Arabe** de l'Université de Tours.

Ce travail s'inscrit dans une continuité. Il prolonge une maîtrise de géographie, également poursuivie à Tours, en 1992-1993, sur le thème **Evolution urbaine et main-d'œuvre féminine employée dans l'industrie textile exportatrice, le cas d'une petite ville du Sahel tunisien : Sahline**. Il débouche présentement sur la préparation d'une thèse de doctorat, intitulée **Le passage du rural à l'urbain dans les petites villes en Tunisie centrale : étude comparée de quatre petits centres : Sahline, Kalaâ-Sghira, Sbiba et Sidi Amor Bouhajla** (direction de recherche : Pierre SIGNOLES).

Dans sa note, Isabel RUIZ s'interroge sur le changement social et culturel lié aux mutations du marché de l'emploi dans une petite ville du Sahel de Sousse (Sahline). Elle prend pour groupe de référence les familles d'ouvrières employées dans l'industrie textile exportatrice, sans prétendre aborder l'ensemble des mutations affectant la localité concernée.

Du Rural à l'Urbain

Travail féminin et mutations sociales dans une petite ville du Sahel tunisien

Isabel RUIZ est doctorante à l'Université François Rabelais de Tours et allocataire de recherche à URBAMA (Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe).

Depuis une dizaine d'années, les petites villes des pays en voie de développement - y compris celles du Monde arabe - intéressent de près les organisations internationales et les organismes nationaux de planification ainsi que les chercheurs en sciences sociales. Jusqu'à cette date, leur attention s'était prioritairement portée sur les grandes agglomérations et les métropoles qui, en raison de leur forte croissance démographique et de leur extension spatiale, semblaient constituer des lieux de mutations sociales plus intenses que les agglomérations de petite taille.

Aujourd'hui, dans presque tous les Etats du Monde arabe, *la phase de concentration croissante des hommes dans les capitales et/ou les métropoles générant l'accentuation des macrocéphalies ou des polarisations excessives, (semble être) dépassée. Cette phase que l'on pourrait certainement relier à la constitution ou à l'affirmation des Etats nationaux, au renforcement des structures de leur pouvoir, est relayée par une autre, caractérisée par l'augmentation du nombre de ces villes - souvent petites - attractives, leur meilleure distribution dans l'espace, lala réorganisation des flux migratoires* (P. SIGNOLES, 1986). Ce changement a des conséquences socio-spatiales que le chercheur doit prendre en compte : de plus en plus de groupes et d'individus font désormais la transition du rural à l'urbain dans les centres de petite taille ; les lieux d'attraction de l'exode rural se multiplient et les cadres dans lesquels s'effectue la "citadinisation" se diversifient.

Ces petites villes constituant des *situation(s) à la fois concrète(s) et globale(s), facile(s) à isoler dans l'espace* (G. SAUTTER, 1982) ont trop souvent fait l'objet d'études de type monographique. Il nous semble maintenant nécessaire - tout en tenant compte des acquis antérieurs - d'en renouveler l'approche en orientant les recherches sur le changement social et culturel qui s'y opère et dont l'ampleur est souvent sous-estimée.

Les petites villes en Tunisie

Dans la Tunisie actuelle, la diffusion du fait urbain est, en effet, essentiellement due à la multiplication et au gonflement démographique des petites villes¹ : entre 1975 et 1984, plus de 40% des effectifs additionnels de population urbaine sont le fait de ces petits centres. Sur 170 communes recensées en 1984, 134 sont des petites villes. Aujourd'hui, parmi la population urbaine nationale (60,5%, d'après les estimations de l'I.N.S. en 1992)², près d'un habitant sur trois réside dans une ville de petite taille.

L'émergence et l'expansion de la majorité de ces petites localités sont directement liées au remodelage administratif opéré par l'Etat depuis l'Indépendance : les centres promus en communes ont systématiquement bénéficié d'efforts financiers de l'Etat, y entraînant la diffusion d'équipements publics (scolaires et sanitaires), de services d'encadrement et d'importantes infrastructures. Cette politique de remodelage a ainsi contribué à consolider le système urbain national. L'action conjointe d'investisseurs privés tunisiens ou étrangers (sociétés minières, industrielles, touristiques) a souvent été - et est toujours - déterminante dans l'essor de ces centres.

Ces agents d'urbanisation sont responsables des principales mutations fonctionnelles qui touchent les centres ruraux ainsi que de la complexification du tissu social qui en résulte. La nature et le nombre de ces nouvelles fonctions varient d'une localité à l'autre, ce qui détermine des processus d'urbanisation divers. C'est dans la perspective de rendre compte de cette diversité que nous inscrivons notre recherche sur quatre petites villes de la Tunisie centrale : Sahline, Kalaâ-Sghira, Sbiba et Sidi Amor Bouhajla.

Elles appartiennent à des sous-espaces fortement différenciés à l'intérieur du territoire national ; Sahline et Kalaâ-Sghira sont situées dans le Sahel de Sousse qui constitue l'un des *sous-espaces intégrés au marché national, polarisés par Tunis et à niveau d'équipement moyen* (P. SIGNOLES, 1985). Il en résulte, pour ces villes, une mutation fonctionnelle avancée et le développement d'un secteur économique moderne à côté d'activités traditionnelles. Sbiba et Sidi Amor Bouhajla sont respectivement localisées dans les Hautes et les Basses Steppes, *sous-espaces peu (ou pas) intégrés au marché national* (P. SIGNOLES, 1985). Elles ont une fonction administrative importante (en comparaison des autres secteurs d'activité) et concentrent de nombreux "petits métiers" du tertiaire. Historiquement, le Sahel et les Steppes se caractérisent par des organisations foncières et socio-culturelles différentes : le Sahel est une région de vieille tradition sédentaire, longtemps dominée par la micro-propriété (terre *melk*) ; les Steppes, en revanche, abritaient, jusqu'à l'Indépendance, des populations organisées en sociétés semi-nomades et pastorales, qui se partageaient la terre de façon collective (terres *arch*).

Aujourd'hui, Sahline et Kalaâ Sghira recensent plus de 10 000 habitants et sont intégrées dans la conurbation de Sousse-Monastir. Sbiba et Sidi Amor Bouhajla comptent moins de 5 000 habitants et sont plus isolées à l'intérieur du territoire - la première est à plus de soixante kilomètres de Kasserine, la deuxième à une trentaine de kilomètres de Kairouan.

Ces différences historiques, géographiques économiques, socio-culturelles et démographiques laissent à penser que ces villes ne s'urbanisent pas selon les mêmes processus, ni les mêmes rythmes. Le choix de villes appartenant à des sous-ensembles régionaux distincts se justifie aussi par la volonté de comprendre les rapports existant entre les dynamiques économiques et sociales des régions et les caractéristiques socio-économiques et culturelles des petits centres urbains.

Travail féminin et changement social à Sahline

En l'état actuel de notre travail de terrain, notre réflexion a surtout porté sur la ville de Sahline dans le Sahel de Sousse. Ancien village agricole - 2 725 habitants en 1956 -, elle abritait, jusqu'à l'Indépendance, une population sédentaire, relativement homogène, dont les actifs étaient formés de quelques commerçants, artisans et manœuvres, mais surtout de nombreux agriculteurs qui vivaient des revenus de la production oléicole (J. DESPOIS, 1955). Ceux-ci étaient généralement propriétaires d'une petite parcelle de terre (*melk*), qu'ils exploitaient avec le reste de la famille élargie. Comme partout ailleurs au Sahel, la possession de l'arbre et de la terre a longtemps gardé une valeur quasi-symbolique³. L'appropriation coloniale n'a, en outre, presque pas pénétré le système foncier. Ainsi, l'organisation sociale traditionnelle liée à cette structure agraire s'est maintenue jusque dans les années soixante : la cellule de base en était la "grande famille", constituée de consanguins liés entre eux par un patrimoine commun (terre, maison, biens) qu'il leur fallait gérer et transmettre aux générations suivantes par descendance masculine. Ainsi l'unité de production qui justifiait l'unité familiale était-elle perpétuée. Cette Institution était donc avant tout fondée sur une **unité de production et de consommation (la famille se suffisait à elle-même)** ; l'administration, la fixation des rôles et la discipline obéissaient à l'objectif fondamental de conservation.

Promu au rang communal en 1966, Sahline devint progressivement un petit centre urbain de 10 020 habitants⁴, à la fois industriel et ouvert au tourisme ; elle appartient aujourd'hui à la banlieue de Sousse et, secondairement, de Monastir. Elle constitue, en outre, un carrefour routier important où se croisent, au cœur de la conurbation Sousse-Monastir, la MC 82 (reliant Sousse à Mahdia) et la MC 92 (reliant Sousse à Monastir et, au-delà, aux principaux bourgs du Sahel). Sahline s'affirme ainsi, vis-à-vis de l'extérieur, par son paysage urbain : axes de circulation importants, bâtiments publics, usines, maisons urbaines, petits immeubles...

Le développement de nouveaux secteurs d'activité (culture irriguée, artisanat lié au tourisme, industrie, commerce fixe non alimentaire, services publics, auxquels il faut ajouter les activités économiques du secteur informel) et les transformations du marché de l'emploi ont fait apparaître une stratification sociale plus complexe qu'auparavant.

La transformation de Sahline a certes été impulsée par les logiques économiques et urbanistiques des planificateurs. Mais, à côté de ces logiques qu'il faut étudier, il importe d'analyser la réponse de la population aux décisions et aux actions des différentes institutions impliquées, que cette réponse prenne la forme d'acceptation, de refus, d'adaptation, ou encore de contournement. Notre **recherche** vise à la compréhension de ces logiques internes, propres à la société locale.

L'analyse qui suit porte sur le changement social et culturel dans un groupe particulier : les ouvrières employées dans l'industrie textile d'exportation et leur famille. Ce groupe paraît particulièrement intéressant parce qu'il a trait à des situations où des changements rapides se sont produits et parce que, dans une société où le statut de la femme est longtemps resté "traditionnel" - celle-ci demeurant éloignée du rapport au monde (extérieur à la famille) et du rapport direct à l'argent⁵ -, le travail en usine semble constituer un facteur de mutations décisif.

L'éclatement de la famille "traditionnelle" dans sa dimension économique

Dans les années 1985, les usines dépendant du régime "foi 72"⁶ ont connu un essor remarquable à Sahline. A cette date arrive sur le marché du travail une génération de jeunes filles "conditionnées", préparées pour le travail en usine (politique scolaire ajustant l'école au développement industriel en 1972), possédant un savoir-faire et acceptant de faibles rémunérations.

Ces ouvrières sont issues d'un milieu assez homogène. La structure socio-professionnelle de leurs familles se présente comme suit : les grands-parents étaient de petits paysans, le père est ouvrier du secteur industriel ou employé dans l'hôtellerie comme "homme à tout faire", ou encore il exerce un "petit métier" à son compte (épiciers, plombiers...). Il faut noter qu'aujourd'hui la plupart des pères sont retraités. La mère n'exerce aucune activité professionnelle. Les frères des ouvrières, âgés de quatorze ans et plus, sont majoritairement employés dans l'hôtellerie comme animateurs ou serveurs ; d'autres sont ouvriers qualifiés ou employés dans les services publics ; quelques-uns sont lycéens ou étudiants. Les sœurs sont également ouvrières dans une entreprise textile exportatrice ou mères au foyer.

Dans ces familles, les pères sont ceux qui ont abandonné le travail exclusif de la terre pour s'intégrer dans des rapports de production différents, engendrés par le nouveau système de production.

La présence, dans une même famille, de plusieurs actifs (y compris les jeunes filles et/ou les femmes), employés par des agents extérieurs au groupe, contribue à la **disparition des liens de production qui unissaient autrefois la famille** et que P. SOLINAS (1986) analyse de la manière suivante : *La communauté familiale est, en un certain sens, un "travailleur collectif" : son énergie productive n'est pas considérée comme la somme des capacités productives individuelles, mais exactement comme le contraire, comme une force productive d'ensemble où chaque producteur est un élément dépendant.*

Aucun des foyers enquêtés ne se contente du seul salaire du chef de ménage pour vivre ; les activités et les sources de revenus sont désormais centrifuges. Toutefois des liens économiques subsistent : chaque enfant actif, vivant sous le toit de ses parents, apporte une contribution financière au ménage. La plupart des ouvrières enquêtées donnent, tous les mois, entre un cinquième et un tiers de l'argent qu'elles gagnent à leurs parents (sauf celles qui sont mariées et qui doivent subvenir aux besoins de leur propre foyer, ou celles dont le mariage est proche et qui ont donc besoin de beaucoup d'argent pour le préparer). Le montant de la somme que chacun des enfants attribue au revenu familial est décidé communément, en fonction des besoins du foyer et de ceux des individus.

Les salaires des enfants (en âge légal de travailler, soit 14 ans et plus) constituent des suppléments non négligeables au revenu généralement faible du père. Dans de nombreux cas, le total de leurs apports financiers égale ou dépasse le montant des ressources paternelles. Aussi, aujourd'hui, **le père de famille ne possède-t-il plus le monopole du travail, de la rémunération et du pouvoir**. Son autorité est concurrencée par les personnes qui ont du travail ou, plus précisément, par celles qui ont le plus de chance d'en trouver : c'est à dire les jeunes - surtout les filles⁷ ou l'épouse dans le cas des jeunes couples dont les conjoints sont salariés.

Le rapport des ouvrières à l'argent

Il ressort, notamment à travers le rapport à l'argent des ouvrières mariées, une redéfinition du rôle de la femme dans la vie du couple. Les revenus familiaux n'étant plus uniquement liés au patrimoine de la famille du mari et le mode d'appropriation des biens (paiement en argent des objets acquis par l'homme ou par la femme) plaçant la femme en rapport direct avec l'argent, celle-ci acquiert un pouvoir de décision plus grand quant à l'organisation du ménage. Contrairement à leurs mères, les jeunes femmes interrogées prennent effectivement part aux décisions concernant la gestion du budget familial. **Leur situation (économique et sociale) temporaire de salariée participe donc fortement aux transformations des rapports familiaux et sociaux.**

Les ouvrières célibataires consacrent plus de la moitié de leur budget à la constitution de leur dot : une part est utilisée à l'achat d'un élément du trousseau, l'autre (en moyenne un cinquième du salaire total) est placée sur un compte bancaire à leur nom. Cette épargne leur servira à acheter, peu de temps avant leur mariage, les éléments les plus coûteux et les plus encombrants de leur dot (meubles "modernes", services à vaisselles,...). Le montant de cette épargne varie en fonction des dépenses qu'elles auront à faire dans le mois (somme versée au ménage, dépenses personnelles, notamment vestimentaires, etc...) et du niveau de vie de la famille qui, selon les moyens financiers dont elle dispose, les aide à former leur trousseau.

Les jeunes filles tiennent à acquérir un "beau trousseau" parce qu'il constitue un élément de prestige social. Son enjeu est d'autant plus grand qu'il les met directement en compétition avec les autres jeunes filles de l'usine : le détail des objets exposés y alimente, pendant les pauses, de nombreuses conversations, durant les semaines qui suivent les mariages.

Le travail en usine constitue donc en quelque sorte un moyen pour les jeunes ouvrières de prolonger la pratique ancienne du trousseau.

Les ouvrières hors du cadre domestique

Les ouvrières sahlinoises appartiennent à la première génération de filles et de jeunes femmes dont l'activité économique s'inscrit en dehors du cadre domestique. Aussi, "sortant" pour travailler, elles sont quotidiennement en contact avec des "étrangers", c'est-à-dire avec des personnes qui ne sont pas des parents, et **développent ainsi des relations sociales en dehors du cercle familial**. C'est de même à travers des lieux nouveaux (école, usine, rue, grande ville -Sousse-Monastir-) qu'elles font l'expérience de leur identité.

Parmi les pères des ouvrières interrogés, aucun n'a exprimé de franche hostilité à l'égard du travail de sa (ses) fille(s). Cela parce qu'elles travaillent dans un milieu essentiellement féminin et sans rapport avec le tourisme, très présent sur le littoral, qui offre des emplois, certes un peu mieux rémunérés que dans l'industrie textile, mais qui met les jeunes filles en présence des touristes. Si elles "sortent" désormais, les jeunes filles de Sahline continuent d'être, selon leur proche entourage, contrôlées par la société locale. Leur activité ne bouleverse pas foncièrement la ségrégation sexuelle qui structurait les activités et les espaces dans la société traditionnelle. Les parents se satisfont d'autant plus de cette situation qu'elle leur permet d'améliorer le pouvoir d'achat du ménage.

Conclusion Aujourd'hui, à Sahline, les familles de ces ouvrières ne peuvent plus être considérées comme unité de production, chacun de ses membres étant rémunéré individuellement (salarier) ; c'est désormais la **famille nucléaire** qui est à la base du système socio-économique. Dans ce contexte, les nouveaux ménages élaborent des stratégies économiques nouvelles : puisque le patrimoine commun à la **famille élargie** a disparu, ils cherchent à en construire un autre, s'appliquant à la famille restreinte. Outre sa valeur d'usage, la maison devient alors un bon placement financier. Ce phénomène n'est pas seulement lié à la déstructuration de la "grande famille", mais également à la crise du logement et à la politique de l'Etat, pour lequel l'habitat est un moyen d'accès à la "modernité". C'est d'ailleurs pour accéder à la propriété d'une "villa" que de plus en plus d'ouvrières poursuivent leur activité quelques années après leur mariage. De plus, la maison est devenue un élément de prestige et l'objet d'une compétition sociale nouvelle.

Désormais, à cause de ces changements économiques, le statut des personnes ne se définit plus seulement par la hiérarchie familiale, mais par la position qu'elles occupent dans le système économique. Le rôle d'agent économique de la femme est aujourd'hui reconnu. Cependant, les relations familiales traditionnelles perdurent dans l'espace domestique privé ; certaines règles véhiculées par les générations précédentes ont encore cours et les individus les maintiennent pour ne pas déstabiliser complètement l'organisation sociale.

Si notre attention s'est portée, dans le cas de Sahline, sur les ouvrières de l'industrie textile et sur leurs familles, l'hétérogénéité du tissu social des petites villes laisse à penser qu'à l'intérieur d'un même centre il existe plusieurs modes de passage vers l'urbain. Pour en dégager la variété, il convient de prendre en compte les critères qui différencient ou rapprochent les habitants (conditions socio-économiques, âge, sexe, ancienneté de résidence en ville, origine géographique, etc...) et d'analyser comment leurs pratiques socio-spatiales et les représentations qui les fondent interagissent pour produire de l'urbain.

Isabel RUIZ

NOTES ¹ Les seuils retenus pour définir les petites villes sont ceux de 2 000 et de 20 000 habitants, fixés par R. ESCALLIER, "Petites et moyennes villes dans le mouvement d'urbanisation du Maghreb : essai de bilan statistique et démographique". In P. SIGNOLES, *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*. Fasc. de recherche 16 et 17, publications du Centre d'Etudes et de Recherches URBAMA, Tours, 1986, pp. 3-32).

² Institut National de la Statistique (INS), *Estimation de la population des délégations et des communes au 1^{er} janvier 1992*.

³ Notamment parce que la population sahéenne a toujours été très dense et que la notion de partage s'y est d'autant plus précisée.

⁴ Au premier janvier 1992, d'après les estimations de l'I.N.S.

⁵ Le rôle de la femme se cantonnait à la procréation, à l'exécution des tâches ménagères et souvent aussi à la production artisanale (tissage). Quand la

saison de la cueillette des olives arrivait, les femmes allaient sur les terres, mais, en dehors de cette occupation, elles restaient à l'intérieur de la maison. Leurs travaux n'étaient d'ailleurs pas considérés comme des activités professionnelles et - à l'exception de la gestion de leur dot - elles étaient exclues du rapport direct à l'argent.

⁶ Loi promulguée en 1972, incitant les promoteurs privés à investir dans l'industrie textile d'exportation. Cette loi a été reprise et modifiée depuis lors (loi 87-52), mais l'appellation "loi 72" est toujours usitée.

⁷ Dans cette catégorie de population, il est plus difficile pour les jeunes hommes que pour les jeunes filles de trouver un emploi. En effet, lorsque les adolescentes sont exclues du système scolaire, elles sont systématiquement orientées vers l'industrie textile qui renouvelle régulièrement sa main-d'œuvre, les femmes s'arrêtant généralement de travailler vers 30 ans. En revanche, les secteurs d'activité qui embauchent des hommes peu ou pas qualifiés (tel que le tourisme), offrent moins de débouchés.

R E P E R E S
B I B L I O G R A P H I Q U E S

- ATTIA H.** - *Les Hautes Steppes tunisiennes : de la société pastorale... à la société paysanne...* Thèse de Doctorat d'Etat, Géographie, Université de Paris VII, 1977, 724 p., ronéo.
- BELHEDI A.** - "Les facteurs d'organisation de l'espace national tunisien", *L'Espace Géographique*, 2, 1993, pp. 113-124.
- BOYLE P., BOUATTOUR S.-Z., KEFI F.** - "La femme et l'emploi en Tunisie", *In Politique de l'emploi en Tunisie*, Tunis, Publications de l'Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe, 1990, pp. 693-713.
- BROWN K.** - "Spatial aspects of urbanisation in the Sahel of Tunisia. A case study of a small town". Table ronde sur le thème *Politique urbaine au Maghreb et au Machrek*, I.R.M.A.C., Université de Lyon 2, novembre 1982, 22 p., ronéo.
- CHATER S.** - *Les émancipées du Harem, regard sur la femme tunisienne*. Tunis, Editions La Presse, 1992, 297 p.
- DAMMAK O.-K.** - *La main-d'œuvre féminine dans l'industrie de l'habillement à Tunis, étude géographique*. Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Université de Lyon II, U.E.R. Sciences de l'Homme et de son environnement, 1976, 305 p.
- DESPOIS J.** - *La Tunisie orientale, Sahel et Basse Steppe, étude géographique*. Tunis, Institut des Hautes Etudes de Tunis ; Paris, P.U.F., 1955, 524 p (2ème éd. ; 1ère éd., Paris, 1940).
- FARGUES P., BENCHEIK A.** - "Enquête sur la famille à Marrakech". *Cahiers d'URBAMA*, 3, 1989, pp. 41-77.
- HAMDI EL H.** - *L'émergence d'un centre urbain dans les Basses Steppes, Sidi Amor Bouhajla*. Maîtrise de géographie, Université de Tunis I, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, 1993, 98 p.
- HAMZAOUI S.** - "Quelques réflexions et hypothèses pour l'étude de la jeunesse ouvrière". *Cahiers du C.E.R.E.S., Série Sociologie*, Tunis, 10, 1984, pp. 257-265.
- JEDIDI M.** - *Croissance économique et espace urbain dans le Sahel tunisien depuis l'indépendance*, Tunis, Publications de l'Université de Tunis, 1986, 2 tomes, 769 p.
- KAROUI N.** - "Famille et travail : les ouvrières de Menzel Bourguiba". *R.T.S.S.*, Tunis, 45, 1976, pp. 76-98.
- LAGHOUAT M.** - "Le rôle des petites villes dans la problématique du développement économique et social des pays sous développés. Exemple du Maroc". *R.G.M.*, 7, 1983, pp. 53-72.
- MA MUNG E.** - *Espace et pouvoir : Sbiba, petit centre des Hautes Steppes (Tunisie)*. Thèse de doctorat de 3ème cycle, Géographie, Paris VIII, 1980, 360 p., ronéo.
- MIOSSEC J.-M.** - Urbanisation des campagnes et ruralisation des villes en Tunisie. *Annales de Géographie*, 521, 1985, pp. 39-59.
- SANTOS M.** - *L'espace partagé. Les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés*. - Paris, Editions M.T. Genin, 1975. - 405 p.
- SAUTTER G.** - "Réflexions sur les «petites villes» dans les pays en voie de développement", *In Problèmes de croissance urbaine dans le Monde Tropical*, Séminaire indo-français de New-Delhi (1978), Travaux et documents du C.E.G.E.T., 45, Bordeaux, 1982, pp. 393-420.
- SOLINAS P.** - "La famille", *In : La Méditerranée, les hommes et l'héritage* ; dir F. BRAUDEL et G. DUBY. Paris, Flammarion, pp. 81-121, 1986, 217 p.
- SIGNOLES P.** - "Les effets géographiques des investissements industriels étrangers en Tunisie". *Etudes méditerranéennes*, Université de Poitiers, 1978, 1, pp. 3-60, 1978.
- SIGNOLES P.** - *L'espace tunisien : Capitale et Etat-Région*, fascicule de recherches 14 et 15, tomes I et II. Tours, Centre d'Etudes et de Recherches URBAMA, 1041 p, 1985.
- SIGNOLES P. (sous la dir. de).** - *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, fascicule de recherches 16 et 17, Centre d'Etudes et de Recherches URBAMA, Tours, 1986, 838 p.
- STAMBOULI F.** - "Tradition et modernité à travers le processus d'urbanisation en Tunisie". *R.T.S.S.*, t. VIII, 1971, 26, pp. 9-19.
- THYSSEN X.** - *Des manières d'habiter dans le Sahel tunisien*, Paris, C.N.R.S., 1983, 234 p., (Les Cahiers du C.R.E.S.M., 15).
- TRABELSI M.** - "L'industrie et son impact sur le développement des zones rurales : l'exemple de Hajeb El Aïoun". *Cahiers du C.E.R.E.S., Série Géographie*, Tunis, 1980, 4, t. 2, pp. 241-264.
- ZORMATI M.** - *Croissance urbaine d'une petite ville tunisienne : Kalaâ-Sghira*. Maîtrise de géographie, Université François-Rabelais de Tours, U.F.R. Aménagement-Géographie, 1990, 125 p.
- à paraître : **Les Cahiers d'URBAMA, 10 (numéro thématique : les petites villes en Tunisie)** : articles de A. BELHEDI, A. BENNASR, V. BISSON, A. HAYDER, H. KTTA, O. LEGROS, I. RUIZ, P. SIGNOLES, H. TAYACHI, M. ZORMATI.